

Point actualités Coronavirus - Royaume-Uni (05/06) FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

- Entrée en vigueur de la quarantaine à partir du 8 juin.
- Le port du masque dans les transports en commun sera obligatoire en Angleterre à partir du 15 juin.
- Les travailleurs saisonniers de l'étranger sont exemptés de l'obligation de s'isoler à la frontière britannique, mais doivent suivre des conseils sur l'auto-isolement sur les exploitations agricoles.
- Aide spécifique pour les éleveurs laitiers : les dossiers de demande pourront être déposés à partir du 18 juin.
- Face à la pénurie de farine, les supermarchés s'organisent.
- Vins et spiritueux : l'impact de la crise est fort sur les viticulteurs anglais et gallois, les ventes de bières à emporter s'envolent.
- Le comité pour le bien-être animal publie un rapport sur les conséquences du COVID-19.
- Résultats de Peterhead, principal port de pêche britannique pour les 4 premiers mois de l'année : baisse marquée pour les poissons blancs mais augmentation pour le maquereau.

• **Contexte général**

Au 5 juin à 9 heures du matin, 5 214 277 tests ont été effectués, dont 207 231 le 4 juin. 283 311 personnes ont été testées positives.

À 17 heures le 4 juin, 40 261 des personnes positives pour le coronavirus, tous milieux confondus, sont décédées.

Le marché du travail britannique s'est contracté au premier trimestre.

Selon l'Office national des statistiques (ONS), les heures travaillées hebdomadaires étaient en baisse de 2,5 % au T1 2020 en glissement annuel, contre une baisse de 2,2 % au T1 2009 pendant la crise financière. Le secteur de l'hôtellerie-restauration a été le plus touché, avec une baisse de 11,8 % des heures travaillées au T1, suivi par le secteur de la construction avec une baisse de 5,8%. Les premières indications montrent que les travailleurs indépendants et les moins de 25 ans seraient les plus affectés par la perte d'heures travaillées. Sur la période février-avril 2020, les emplois vacants ont diminué de 24,8 % en glissement annuel, la baisse la plus importante depuis 2009. La diminution des emplois vacants s'est observée particulièrement dans les entreprises de moins de 50 salariés (-36,1 %) et le secteur de l'hôtellerie-restauration (-41,5 %).

Les entreprises britanniques sont de plus en plus nombreuses à reprendre leurs activités.

Selon la dernière enquête de l'ONS, 16% des entreprises qui avaient arrêté leurs opérations en raison de l'épidémie ont prévu de rouvrir au cours des deux prochaines semaines, et 9 % d'ici un mois.

Le Ministre des transports annonce que le port du masque dans les transports en commun sera obligatoire en Angleterre à partir du 15 juin

Le port du masque sera une condition préalable à tout trajet et des amendes pourront éventuellement être mises en place si les passagers refusent d'obtempérer. Dans un premier temps, les gares mettront des masques grands publics à la disposition des passagers ayant « oublié ». Le port du masque sera obligatoire en Angleterre au sein des bus, trains, avions et ferries. Le ministre des transports a indiqué qu'il s'attendait à ce que l'Ecosse et le Pays de Galles introduisent des mesures similaires sur leurs réseaux respectifs de transports publics. Le télétravail doit néanmoins continuer à être le mode de

travail par défaut pour ceux qui le peuvent. Dans le cas contraire, les modes de transports alternatifs doivent être privilégiés, et le ministre se réjouit de l'essor du vélo dans le cadre de la « révolution verte des transports ».

- **Circulation des personnes**

La frontière entre le Royaume-Uni et la France reste ouverte.

A partir du 8 juin, une mesure de quatorzaine (14 jours de quarantaine) sera mise en place par les autorités pour toutes les personnes entrant sur le territoire britannique.

Seront notamment exemptés des mesures de quatorzaine à l'entrée sur le territoire britannique :

- les transporteurs routiers et transporteurs de marchandise ;
- les individus exerçant une profession médicale, et qui travaillent pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ;
- toute personne voyageant à l'intérieur de l'Espace de Voyage Commun (Royaume-Uni, Irlande, l'archipel anglo-normand, et l'île du Man) ;
- les travailleurs saisonniers dans le secteur de l'agriculture (quarantaine à effectuer sur l'exploitation agricole, avec possibilité de travailler).

Pour plus de détails (et liste complète des exemptions), vous êtes invités à consulter le site du consulat :

<https://uk.ambafrance.org/COVID-19-mesures-de-quatorzaine-pour-les-voyageurs-entre-le-Royaume-Uni-et-la>

- **Circulation des marchandises (import / export)**

La frontière entre le Royaume-Uni et la France reste ouverte.

- **Problématiques et mesures spécifiques aux filières agricoles, agroalimentaires**

➤ **Les travailleurs saisonniers de l'étranger sont exemptés de l'obligation de s'isoler à la frontière britannique, mais doivent suivre des conseils sur l'auto-isolement sur les exploitations agricoles.**

Les travailleurs agricoles saisonniers originaires de l'extérieur du Royaume-Uni ont été inclus dans la liste limitée des exemptions aux nouvelles mesures frontalières britanniques, en vigueur au 8 juin. Ceux qui ont une offre d'emploi pour un travail saisonnier dans une exploitation agricole en Angleterre ne seront pas tenus de s'isoler à leur arrivée de la même manière que les autres. Ils peuvent commencer à travailler immédiatement, mais doivent s'isoler dans l'exploitation pendant 14 jours. Les travailleurs doivent respecter des mesures de sécurité strictes, en prenant des dispositions pour prévenir la propagation du coronavirus et maintenir une distance sociale dans l'environnement de travail.

Le gouvernement a publié un [guide](#) spécifique qui détaille ces mesures, y compris sur les questions de transport et de logement.

➤ **Aide spécifique pour les éleveurs laitiers : les dossiers de demande pourront être déposés à partir du 18 juin.**

Pour mémoire, le 6 mai dernier, le gouvernement britannique avait annoncé la mise en place d'une aide spécifique pour les producteurs laitiers anglais touchés par la crise :

- déclenchement de l'aide par une perte de prix moyen du lait de plus de 25% sur avril;
- le montant de l'aide de 10 000 £ maximum (environ 11 500 €) par exploitation couvrira jusqu'à 70% de la perte de revenu observée sur ces deux mois ;

Les dossiers de demande pourront être déposés à partir du 18 juin et les financements commenceront à être versés à partir du 6 juillet.

Il n'y a pas de plafond fixé pour le nombre d'agriculteurs pouvant bénéficier de cette aide ou pour le montant total des fonds disponibles

➤ **Face à la pénurie de farine, les supermarchés s'organisent.**

Les rayons des supermarchés semblent encore manquer de farine. Selon la presse, bien que les meuniers travaillent "24 heures sur 24" pour doubler la production de farine au détail afin de répondre à l'augmentation de la demande pendant la période de confinement, la disponibilité dans les supermarchés n'était que de 29% en mai, selon les données du cabinet d'études Shepper.

L'enseigne de supermarché Morrisons est la plus touchée, selon ces données, avec une disponibilité de la farine de 22 %. Asda a également une disponibilité relativement faible, à 24%, tandis que Sainsbury's est à 29%.

Afin d'augmenter la disponibilité, certains supermarchés ont commencé à vendre à leurs clients de la farine provenant de leurs propres boulangeries. Au total, selon cette étude, 24% vendaient de la farine provenant de leur propre boulangerie - dont plus de la moitié (54 %) des magasins Asda et 38 % des Morrisons.

➤ **Vins et spiritueux : l'impact de la crise est fort sur les viticulteurs anglais et gallois, les ventes de bières à emporter s'envolent.**

Un rapport sur les premiers impacts de la pandémie de coronavirus sur les vignobles et les établissements vinicoles anglais et gallois montre que les deux tiers des personnes interrogées ont des problèmes de trésorerie et la moitié ont dû retarder les plans d'investissement stratégiques.

Des difficultés sont rencontrées sur les chaînes d'approvisionnement et sur la disponibilité de la main d'œuvre. Seul point positif, les deux tiers des personnes interrogées réalisaient déjà du commerce en ligne et durant la crise, elles ont augmenté les ventes en ligne de 25% en moyenne.

Selon Kantar, les ventes au détail de vin sous marque de distributeur ont augmenté de 29% contre 17% pour les marques au mois d'avril. Cela ferait écho aux rapports des analystes selon lesquels les consommateurs ne prennent plus autant de temps pour choisir leurs produits. Pour les spiritueux, les ventes des marques sont en hausse de 16% contre 4% pour les MDD. Pour la bière c'est la puissance et la familiarité des grandes marques qui gagnent avec une augmentation de 58% des ventes de marque contre 30% pour les marques de distributeurs. Par ailleurs, les ventes de bières à emporter auraient augmenté de 2100% entre février et avril.

➤ **Grande distribution**

Selon le cabinet d'études Kantar, le commerce alimentaire en ligne compte désormais pour 11,5% du commerce alimentaire total au Royaume-Uni et a enregistré plus de nouveaux clients depuis le début de la crise qu'au cours des 5 dernières années combinées. Le premier supermarché en ligne du pays, Ocado, a vu ses ventes augmenter de 32.5% dans les 12 semaines clôturant au 18 May (par rapport à la même période l'année passée).

La chaîne Coop propose désormais des services de livraison de courses alimentaires à domicile grâce à des robots autonomes (de la startup leader du secteur Starship Technologies) au départ de 6 de ses magasins.

L'enseigne Morrisons quant à elle a enregistré 100 000 commandes courses alimentaires par téléphone en 2 mois.

➤ **Le comité pour le bien-être animal publie un [rapport](#) sur les conséquences du COVID-19**

Le 4 juin, le comité chargé de conseiller le DEFRA sur les questions relatives au bien-être animal a publié un rapport sur les conséquences du COVID-19 sur les animaux de rentes, la faune sauvage captive et les animaux de compagnie.

Selon ce rapport, la principale préoccupation récurrente en matière de bien-être animal est la capacité de toutes les entreprises et organisations caritatives s'occupant d'animaux à continuer à fournir leurs services et à respecter les normes attendues et requises durant le confinement.

Le rapport fournit un certain nombre de recommandations, notamment l'établissement de plan d'urgence en cas où un nouveau confinement serait nécessaire et la reprise au plus vite des protocoles de vaccination.

➤ **Résultats de Peterhead, principal port de pêche britannique pour les 4 premiers mois de l'année : baisse marquée pour les poissons blancs mais augmentation pour le maquereau.**

La valeur totale des prises et le tonnage à Peterhead au cours des quatre premiers mois de 2020 s'élevaient à £66,9 millions et 60 634 tonnes. Ces chiffres représentent une baisse de 6% en valeur et une augmentation de 0,1% en quantité par rapport aux valeurs de £71,5 millions et 59 188 tonnes de l'année dernière pour la même période.

Les débarquements de poissons pélagiques ont représenté 52% de la valeur totale des captures à ce jour, contre 42% en 2019, ce qui met en évidence la baisse marquée de l'activité des poissons blancs à Peterhead en mars et avril en raison de la pandémie de Covid-19.

La valeur des prises de corégone pour les quatre premiers mois de 2020 s'est élevée à £ 28,9 millions, soit 23% de moins pour la même période en 2019 et une baisse de 22% pour le tonnage. La réduction marquée de l'offre de corégone qui a suivi la pandémie de Covid-19 est mise en évidence par le fait que les débarquements ont chuté de 48%, à 2 911 tonnes en avril 2020, contre 5 592 tonnes l'année précédente. À 1 529 £, le prix moyen mensuel par tonne de corégone vendu sur le marché de Peterhead en avril était inférieur de 694 £ à celui du premier mois de cette année, et le plus bas depuis près de cinq ans.

En janvier et février, 30 939 tonnes de maquereaux ont été débarquées à Peterhead pour une valeur de £ 32,3 millions. Ces totaux représentent des augmentations de valeur et de tonnage de 16% et 28% par rapport aux totaux de 2019.

En mars et avril, 12 880 tonnes de merlan bleu d'une valeur de £ 12,8 millions ont été déchargées. Avec 1 589 tonnes à £ 3,1 millions, les prises de coquillages ont diminué de 18% en valeur et de 4% en tonnage.

Les récents signes d'une plus grande stabilité de l'offre et de la demande se sont poursuivis à Peterhead la semaine dernière. Le merlan et l'aiglefin ont assuré une stabilité des prix tout au long de la semaine, tandis que les prix du cabillaud ont augmenté. Si la cardine s'est bien vendue, la demande d'autres espèces de poissons de fond destinées aux marchés européens est restée inférieure à la moyenne. Les ventes sont stables aux Shetland et à Brixham. Les prix s'améliorent à Newlyn.